

**IKP 902/054**

## **INSECTICIDE SPECIAL INSECTES RAMPANTS**

### **PRESENTATION :**

- Formulation insecticide rémanente destinée à combattre les insectes rampants.
- Agit par contact, détruit les insectes rampants et protège les parties traitées.
- L'insecticide rampants a un effet rémanent de 6 à 8 semaines.

### **DOMAINE D'UTILISATION :**

**UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.** Les substances actives appartiennent à la famille des pyréthrinés de synthèse ou pyréthroïdes.

- Elles agissent sur le système nerveux central et périphérique des insectes en perturbant la transmission de l'influx nerveux le long des axones neuronaux.
- La D-tétraméthrine a un effet « knock-down » (choc+paralysant)
- La Perméthrine a un effet mortel et rémanent.
- Cet insecticide élimine les insectes rampants: fourmis, blattes, cancrelats, cafards, puces, punaises, poux, poissons d'argent, cloportes...
- La pulvérisation laisse un film d'insecticide qui élimine les insectes indésirables pendant 6/8 semaines.
- Utilisable en intérieur et aussi en extérieur (contour de fenêtres, seuil de portes, les terrasses, les balcons...)

Aérosol réservé à l'usage des professionnels.

### **CARACTERISTIQUES :**

Caractéristiques Physico-chimiques du produit actif :

-D-trans tétraméthrine: (cas n° 1166-46-7) : 0.07% m/m (effet de choc (KD))

Cette molécule confère au produit un pouvoir d'abattement extrêmement rapide sur tous les insectes.

Elle possède une faible toxicité.

- Perméthrine (cas n° 52645-53-1) : 0.46% m/m (effet létal (Kill))

La Perméthrine est la substance active la plus efficace combinant les propriétés d'agent létal et de stabilité à la lumière.

Substances actives notifiées dans le cadre de la directive 98/8/CE concernant les produits biocides.

### **MODE D'EMPLOI :**

- Evacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter.
  - Ne pas pulvériser dans l'atmosphère ni à proximité des aquariums.
  - Agiter vigoureusement l'aérosol.
  - Pulvériser à 20 ou 30 cm de distance sur les insectes ou leur lieux de passage.
  - Pour obtenir un effet longue durée, pulvériser sur les plinthes, tuyauteries, arrière des appareils ménagers, encadrement des portes et fenêtres et bouches d'aération.
  - En cas de projection accidentelle sur les mains ou la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
  - Les parties traitées ne doivent pas être nettoyées pendant au moins 24 heures après la pulvérisation.
  - Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension.
- Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension.  
Attendre 5 min avant de remettre le matériel sous tension.

### **RECOMMANDATIONS :**

- Récipient sous pression. - A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. - Ne pas percer ou brûler même après usage. - Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. - Conserver hors de portée des enfants. - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti-poison le plus proche. - Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. - Elimination : ne pas rejeter les résidus dans les égouts et cours d'eau. Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions des règlements municipaux d'élimination de ces déchets, par exemple en déchetterie.

**ETIQUETAGE :** Gaz propulseur : Butane Propane. Aérosol extrêmement inflammable.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Produit à usage biocide : TP18

D-trans tétraméthrine (cas n° 1166-46-7) : 0.07 % m/m -Perméthrine (ISO) (cas n° 52645-53-1) : 0.46 % m/m

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur simple demande

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL

### **TIXO/NGA**

**sas TIXO** - siège social :

**ZAC DES ENTREPOTS**

10 Rue de l'Emaillerie - BAT K301 - 02200 SOISSONS

Tél : 03 23 76 40 40 - fax : 03 23 53 31 39

tixo@wanadoo.fr - contact@nga.fr - www.tixo-nga.fr